

## Les étapes du dispositif Agly ALABRI

- 1 Vérifiez l'éligibilité de votre habitation** en nous appelant (standard ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30), par mail ou via notre site internet.
- 2 Prenez rendez-vous** si votre bien est considéré éligible suite à l'étape 1.
- 3 Un professionnel vient à votre domicile** pour évaluer avec vous les risques et les enjeux de votre habitation.
- 4 Un rapport de diagnostic vous est remis** indiquant les risques auxquels vous êtes soumis et détaillant les mesures à mettre en œuvre pour vous protéger.
- 5 Bénéficiez d'un accompagnement et de subventions** pour la réalisation des mesures à mettre en œuvre pour vous protéger.

L'opération Agly ALABRI a été mise en place afin de vous accompagner pour protéger votre bien face au risque d'inondation.

### Diagnostic de vulnérabilité

Gratuit et personnalisé de votre logement réalisé par un cabinet d'experts.

Financés par l'Etat (50%), le FEDER (30%) et le SMBVA (20%).

### Jusqu'à 100 % de subventions

Pour la mise en œuvre des travaux de protection de votre logement, sans condition de revenus.

Financés par l'Etat (80%) et le SMBVA (10%). Financés par le Département 66 (10%) pour les communes des Pyrénées-Orientales.

#### Financé par



#### Porté par



#### Dans le cadre du



## FACE AUX INONDATIONS

Protégez votre habitation avec Agly ALABRI

Votre habitation est en  
en zone inondable ?

OU

Vous avez déjà été inondés ?

informations  
et rendez-vous  
[www.osgapi.com/alabri-agly](http://www.osgapi.com/alabri-agly)  
[alabri@osgapi.com](mailto:alabri@osgapi.com)  
09 74 76 93 52

## Une permanence dédiée

Nos diagnostiqueurs vous accueillent pour répondre à toutes vos questions :



09 74 76 93 52



[alabri@osgapi.com](mailto:alabri@osgapi.com)



[www.osgapi.com/alabri-agly](http://www.osgapi.com/alabri-agly)



Renseignements et inscription

09 74 76 93 52

[alabri@osgapi.com](mailto:alabri@osgapi.com)

[www.osgapi.com/alabri-agly](http://www.osgapi.com/alabri-agly)

DIAGNOSTIC GRATUIT



TRAVAUX SUBVENTIONNÉS

JUSQU'À **100%** SANS CONDITION DE REVENUS

## Pourquoi bénéficier de l'opération Agly ALABRI ?

Pour adapter votre logement aux inondations et réduire les risques qui menacent votre famille et vos biens grâce à un accompagnement personnalisé de la prise de contact jusqu'au paiement des subventions.

informations  
et rendez-vous  
[www.osgapi.com/alabri-agly](http://www.osgapi.com/alabri-agly)  
[alabri@osgapi.com](mailto:alabri@osgapi.com)  
09 74 76 93 52



Matérialisation des bassins enterrés

Création ou aménagement de niveau refuge

Pose de batardeau

Arrimage d'objet flottant

Mise hors d'eau des installations  
électriques et de chauffage

Pose de pompe de cave

Pose de clapet anti-retour

Principales mesures prescrites